

COMPLEMENT AU COURS N°11

Le Monde

Inspection générale des finances : destins d'une élite d'Etat

Par Claire Guélaud 03 novembre 2012

Extraits

UN SENTIMENT DE SUPÉRIORITÉ

"Grand corps" de l'Etat par le pouvoir et le prestige, rattachée au ministre des finances et auto-administrée, l'Inspection compte peu de membres (1 217 entre 1801 – date de sa création sous le Consulat – et 2009, dont un peu plus de 220 en activité

aujourd'hui). Elle cultive la discrétion, possède ses rites et soigne l'"esprit Inspection", fait d'un langage et d'une méthode de travail communs, doublés d'un sentiment de supériorité.

PARCOURS DU COMBATTANT

L'Inspection moderne a, dès 1801, une fonction de contrôle et de conseiller du pouvoir politique.

De tout temps, l'accès au corps a été exigeant et contingenté. Depuis la création de l'ENA en 1945, il faut sortir de cette école dans les premiers et choisir l'Inspection. Six à sept personnes y entrent en moyenne chaque année. Un parcours du combattant à l'issue duquel, comme au

Conseil d'Etat, la promotion à l'ancienneté est la règle...

La pratique du pantouflage – le départ vers le privé – est presque aussi ancienne que l'institution. L'Inspection des finances est un corps où l'on passe (une quinzaine d'années en moyenne) avant d'aller occuper des positions extérieures.

(...) Une chose est sûre : leurs parcours à tous témoignent de l'intrication des élites publiques et privées de la France.



LE CORPS DES MINES.

Extraits d'un des ateliers du Séminaire biennal de l'amicale du corps des mines du 22 septembre 2017.

Depuis longtemps les Français se sont convaincus que le monde du pouvoir et de la décision était éloigné des enjeux de la vie réelle .

La première ambition des ingénieurs du Corps des mines pourrait être de redécouvrir les vertus de la modestie. Il nous faut donc franchir les limites du périphérique, sortir des ministères et des bureaux, nous échapper des états-majors fossilisés où nos places nous attendent pour aller résolument et sans idées préconçues, essayer de comprendre ce qui se passe. Pas à Shanghai ou dans la Silicon Valley, mais au-delà du périphérique. (...)

Implantés dans l'administration et les grands comptes, les ingénieurs des Mines ont contribué à créer un système qui n'a pas évolué, au point de ne plus se parler qu'à lui-même, de lui-même.

Le Corps des Mines (en 2015)

Création en 1794. Statut du corps impérial des ingénieurs des Mines 18 novembre 1810.

Effectif : 2 900 membres, dont 2 000 actifs et 900 à la retraite.

1 300 ont encore un lien avec l'administration. 700 travaillent dans le secteur privé.

Revenu

17 400 € en 1e et 2e année de formation, puis 40 000 € en dernière année.

Les parrains

Anne LAUVERGEON Ex-PDG d'*AREVA*
Pierre PRINGUET Ex-PDG de *PERNOD RICARD*
Robert PISTRE ex DRH du corps des Mines
Jean-Louis BEFFA Président d'honneur de *SAINT-GOBAIN*
Jean-Martin FOLZ Ex-PDG de *PSA*

Dirigeants d'entreprises issus du Corps

Isabelle KOCHER DG de *GDF SUEZ*
Jean-Pierre CLAMADIEU PDG de *SOLVAY*
Fabrice BREGIER PDG d'*AIRBUS*
Patrice CAINE Directeur général de *THALES*
Jean-Laurent BONNAFE DG *BNP PARIBAS*
Jean-Bernard LEVY PDG d'*EDF*
Jacques ASCHENBROICH DG de *VALEO*
Patrick KRON PDG d'*ALSTOM*
Philippe KNOCHE Directeur général d'*AREVA*
Patrick POUYANNE Directeur général de *TOTAL*

L'Ecole Mines Paritech

180 ingénieurs civils diplômés
200 diplômés des 16 Mastères spécialisés
20 ingénieurs du Corps des mines
100 docteurs diplômés /an

2 Prix Nobel
237 enseignants-chercheurs
18 centres de recherche
400 articles ou livres publiés /an

5 avril 2015, par Marie Bordet. *Extraits*



Marie-Solange Tissier, la "DRH" du corps des Mines, fait et défait les carrières de tous les jeunes surdoués. Portrait de l'éminence grise du CAC 40.

Chaque promotion est constituée des treize meilleurs dans le rang de sortie de l'École polytechnique, de quelques élèves issus des écoles normales supérieures et des écoles Mines Paris Tech et Télécom Paris Tech qui ont passé un concours d'admission spécifique.

"Mon but est qu'à la fin des trois ans de scolarité dans le corps un élève puisse, après huit jours passés dans une entreprise, avoir un avis totalement pertinent sur ce qui fonctionne ou pas. Faut-il changer le directeur, faire de la recherche, revoir les relations avec les syndicats, délocaliser la production, améliorer la qualité...

Les membres du corps doivent contribuer à faire de la France un grand pays, en travaillant pour l'État ou ses grandes entreprises."

Pour son premier poste, le tout frais émoulu fonctionnaire subit son bizutage dans une direction régionale de l'industrie ou de l'équipement.

Il apprend à commander par dizaines des personnes... qui ont l'âge de ses parents.

Les remaniements ministériels sont des moments de grande effervescence pour Marie-Solange Tissier. Le temps de réaction doit être ultrarapide, elle téléphone tous azimuts à ses troupes et propose leurs services aux nouveaux ministres. Ceux-ci refusent rarement ses propositions...

Le corpsard caresse souvent secrètement un doux rêve, celui de devenir PDG du CAC 40. De l'autre côté de la barrière, Marie-Solange Tissier ne déclare pas forfait. Elle continue à vendre cette matière première d'exception dans le secteur privé (...)

Elle actionne le réseau, donne des noms à des patrons de grands groupes qui cherchent à embaucher.

" Nous avons un principe intangible, celui de la rationalité, et une foi indéfectible dans le progrès technique maîtrisé au profit de tous"

Patrick Mehr, diplômé de l'Ecole polytechnique et ancien ingénieur du Corps des Mines est président de Plunkett Lake Press

Extraits

La sélection et la formation des élites comptent toujours parmi les activités les plus importantes du gouvernement français : dès leur enfance, les jeunes Français se préparent à passer les examens et concours requis pour entrer dans les grandes écoles (créées en 1794).

Devenus adultes, ces diplômés de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole nationale d'administration ou de l'Ecole normale supérieure obtiennent automatiquement des postes de direction dans les ministères et dans les grandes entreprises. Beaucoup resteront fonctionnaires à vie, en charge de toutes sortes de secteurs -de la politique énergétique à la diplomatie, en passant par l'administration des musées... -et assurés de ne jamais être sans emploi.

(...)

Vivant dans le milieu universitaire de Boston depuis trente ans, j'y ai découvert un système très différent. Plusieurs de mes collègues américains ont reçu une éducation d'aussi haut niveau que la mienne et ont réussi dans leurs études autant que moi. S'ils avaient grandi en France, ils auraient probablement été attirés, comme moi, par le prestige et la sécurité d'emploi qu'offrent les grands corps de l'Etat.

(...)

L'esprit d'initiative et le talent des jeunes Français les mieux formés doivent être libérés afin que l'économie française bénéficie de leur créativité. C'est dans cette perspective que la France doit abolir les grands corps de l'Etat, la sécurité

d'emploi et le prestige qui les accompagnent -une prison dorée datant d'une autre ère.

La richesse nationale résulte de la vitalité des entreprises nouvelles, des créations artistiques et scientifiques, des actions politiques en profondeur; pas de l'accumulation sans fin de réglementations produites par des fonctionnaires hautement qualifiés.

Si la France abolissait ses grands corps de l'Etat, elle verrait un regain de créativité, de croissance et d'optimisme, et les jeunes Françaises et Français les plus talentueux se lanceraient dans des activités plus risquées, passionnantes et productives dans l'entreprise et ailleurs. La France en bénéficierait grandement.